

MAGAZINE MUNICIPAL

#10



ENTRE MER & PALUNS

PRINTEMPS 2024

**Aménagement du
Bouvau d'Aubanel :**
en route pour la saison 2024 !





SOMMAIRE

- 2** ÉDITORIAL
- 3** HOMMAGES
- 4** VIE MUNICIPALE
- 11** VIE DU VILLAGE
- 14** LE COIN DES JEUNES
- 18** TRAVAUX
- 20** LA PAGE ENVIRONNEMENT
- 23** LA PAGE SEMIS
- 25** TRIBUNE LIBRE
- 26** ÉTAT-CIVIL
- 27** NUMÉROS PRATIQUES

ENTRE MER & PALUNS
#10 • PRINTEMPS 2024

Directrice de la publication :

Christelle Aillet

Coordination, rédaction :

Service communication

Crédits photos :

Service communication,
Mairie des Saintes-Maries,
J.-F. Galeron, DR.

Conception, impression :

Médit Impression

13500 Martigues

Tirage : 2 500 exemplaires

Dépôt légal : Avril 2024

Chères Saintoises, chers Saintois,

Au moment de m'adresser à vous, je ne peux que rappeler à notre souvenir Jean-Pierre Alengrin, médecin au service des habitants pendant plus de 42 ans, investi aux côtés des sapeurs-pompiers de notre centre de secours et de la SNSM.

En 1995, il rejoindra le monde politique en étant élu pour la première fois et ce jusqu'à son décès. C'est donc tout naturellement qu'un hommage lui est rendu dans ce magazine municipal ainsi qu'au regretté Jean-Marie Boisset qui nous quittait, deux mois avant Jean-Pierre... Leur empreinte s'inscrit désormais au registre de nos chers disparus qui ont tant fait pour les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Malgré tout, la vie communale poursuit son cours. Les travaux de confortement de l'épi ouest se finalisent avec le SYMADREM et l'ACCM, l'aménagement de l'entrée du village route de l'Amarée se termine avec l'édification d'une cabane traditionnelle de gardian, le bouvaou d'Aubanel poursuit sa réhabilitation, le chantier du quartier du Malagroy s'achève tandis que le Service Enfance Jeunesse et la Maison des Associations bénéficient d'un cadre de travail entièrement repensé, aux normes «accessibilité» et environnementales, à côté du complexe sportif.

Il ne vous aura pas échappé, conformément aux préconisations gouvernementales dans le cadre du plan Vigipirate rehaussé au niveau Urgence Attentat, que j'ai souhaité mettre en sécurité les accès du groupe scolaire Roger Delagnes. Si cette décision a provoqué bien des réactions sur les réseaux sociaux, l'actualité que traverse notre pays démontre le bien-fondé d'une décision pleinement assumée.

Les conditions météorologiques du mois de mars nous ont contraints à solliciter, en urgence, nos partenaires pour un certain nombre d'interventions comme celles réalisées, dans un premier temps et à titre provisoire, sur la Digue à la Mer. Grâce aux travaux entrepris depuis plus de deux ans sur notre réseau hydraulique, la station de l'Éolienne ainsi que l'ensemble des installations n'ont pas subi de dégâts malgré la violence des dernières intempéries.

C'est d'ailleurs dans un contexte climatique perturbé que nos festivités, désormais municipales, ont démarré.

La Journée Raynaud et les 120 ans de la manade ont heureusement pu bénéficier d'un temps à la hauteur d'un événement très réussi alors que les Pâques Camarguaises ont dû être, en partie, annulées. Avec le prestataire de nos arènes, SAS Taureaux des Saintes, Frédéric Gibert élu délégué et les manadiers nous étudions la possibilité d'un report éventuel, en fin de saison, des 40 ans de la manade Cavallini... Nous vous tiendrons, bien entendu, informés.

Enfin, l'annonce des cartels par Péliz Organisation pour les arènes de Méjanes avec le Réjon d'Or et pour les arènes du village signe, d'ores et déjà, une temporada qui s'annonce exceptionnelle.

Bien à vous

Jean-Pierre ALENGRIN 1947 - 2024



C'est avec beaucoup d'émotion que je suis conduite à évoquer la mémoire de Jean-Pierre afin de lui rendre un dernier hommage.

Notre Commune est en deuil aujourd'hui. Elle vient de perdre en toi Jean-Pierre un de ses plus dévoués serviteurs de la «RES PUBLICA», fidèle à ton idéal humaniste et Républicain.

Ton parcours exceptionnel commença en 1972 et durera plus de 42 ans. Tu fis preuve d'une constance et disponibilité sans faille aux services des concitoyens. La Commune des Saintes te doit énormément.

Tu t'impliquas avec passion dès 1978 en rejoignant les sapeurs-pompiers du centre de secours Joël Larnaudie en tant que médecin et médecin de bord

avec la SNSM.

Tu disais qu'être médecin c'est avoir la vocation de soigner les personnes et de soulager leurs souffrances. Être sapeur-pompier implique l'envie d'aider les autres. Merci Jean-Pierre pour ton dévouement sans demi-mesure. Discret, chaleureux, dévoué sont des qualificatifs qui me viennent spontanément à l'esprit quand je pense à toi.

Toi, qui comme moi, avons commencé ensemble nos mandats d'élus en 1995 avec feu – Roland Chassain, Jean-Marie Boisset et Pierre Antoine Salmochi – jusqu'à ce fatidique mois de mars, tu as fait preuve d'une remarquable assiduité dans ta fonction d'élu. Toujours présent aux réunions du Conseil Municipal, y compris jusqu'aux derniers moments de ta vie. Ton investissement dans tes différentes délégations a été exemplaire. Ton souci de la précision jusque dans le moindre détail, faisait de toi un adjoint efficace dans le domaine de la Culture, du sport, mais particulièrement dans ta délégation aux écoles (la période de Noël où tu étais la rock star des enfants, ils voulaient tous se mettre à côté de toi).

Hélas, tu auras aussi vécu des moments extrêmement douloureux avec la perte de tes fils que tu affronteras avec courage et dignité. J'ose croire qu'en ce samedi pluvieux, tu t'es endormi et que tu as vu le sourire de Sébastien et Nicolas, tu t'es envolé vers eux.

Mon cher Jean-Pierre, ta simplicité cachait une grande faculté d'analyse, une subtilité teintée d'humour. Ton caractère bien trempé et ta voix rocailleuse, caractéristique de ta terre natale des Corbières, ton légendaire «C'est pas grave» nous laisse orphelin.

Qu'il me soit permis d'adresser au nom de tous les habitants des Saintes Maries de la mer, du Conseil Municipal, des agents municipaux, notamment Anne qui a géré son secrétariat depuis 1995, de mes collègues élus et en mon nom personnel mes condoléances à son épouse Martine, à Blandine, Lola et à tous les proches de Jean-Pierre.

**Adieu Jean-Pierre,
que notre gratitude
te suive dans ton
éternité et que ma
voix qui en porte
d'autres cet après-
midi t'accompagne
à jamais.**

Discours de Mme le Maire lors des obsèques de Jean-Pierre Alengrin le samedi 16 mars 2024.

Jean-Marie BOISSET

Ancien adjoint au maire, élu de longue date au conseil municipal des Saintes-Maries-de-la-Mer et trésorier de nombreuses associations de notre village dont, notamment l'Olympique Saintois, nous a quitté aux premières heures de 2024.

Tous ceux qui l'ont connu se rappelleront l'homme de cœur et de passion qu'était Jean-Marie. Il a toujours su défendre les intérêts des Saintes-Maries-de-la-Mer et fait en sorte que chaque sou dépensé le soit de façon utile afin d'apporter, selon ses propres mots, «une plus-value au village».

Que son souvenir demeure...



Vendredi 12 avril 2024, les conseillers municipaux étaient appelés à se prononcer sur le budget de la commune pour l'année à venir.

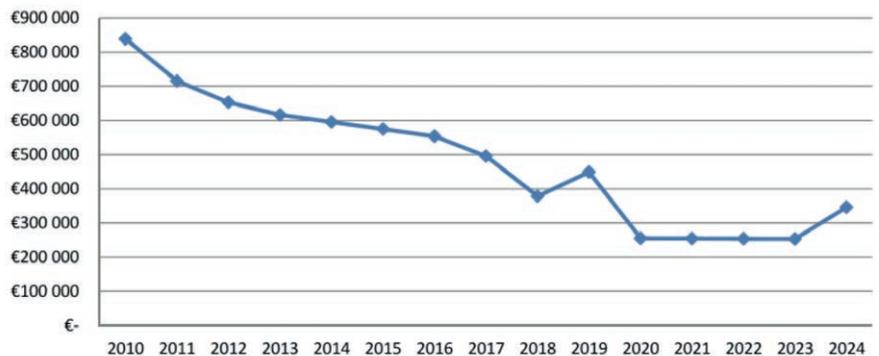
Lors de ce conseil, 28 délibérations ont été adoptées presque toutes à l'unanimité. Pour autant, avec le recours au vote à bulletin secret, deux délibérations n'ont pas été votées : le compte administratif et le budget primitif.



Voici les principaux éléments de ce budget :

LE POINT SUR LA DETTE

Charge de la dette : poids annuel sur le budget



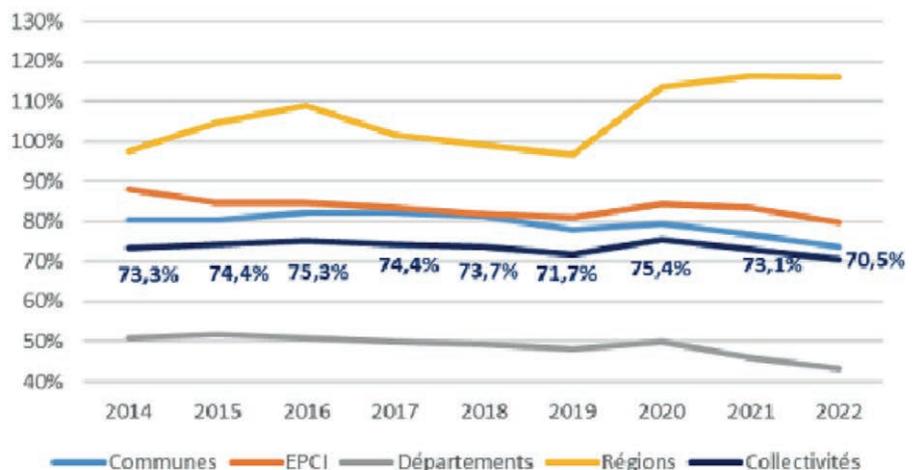
Un nouvel emprunt de 1.000.000€ a été souscrit en 2023 mais n'a été mobilisé que le 01/02/2024, lorsque cela a été nécessaire pour financer les travaux du Malagroy notamment.

Taux d'endettement : ce ratio apprécie la charge de la dette d'une collectivité relativement à ses recettes réelles de fonctionnement.

Mode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre / recettes de fonctionnement.

En moyenne, toutes strates confondues, le taux d'endettement des communes rurales était en 2022 de 71,7% et celui des communes urbaines est de 78,1%.

Taux d'endettement de l'ensemble des communes et autres collectivités



En 2023, celui des Saintes-Maries-de-la-Mer était de 27%.

Source : Observatoire de la gestion et des finances locales (OGFL)

Taux d'endettement

2018	2019	2020	2021	2022	2023
17,26%	38,32%	36,32%	32,62%	28,84%	27,00%

La capacité de désendettement de notre commune

(encours de la dette au 31 décembre / épargne brute)

quant à elle, est actuellement de 2,39 années.

Il s'agit d'une valeur théorique, qui indique en nombre d'années le temps qu'il faudrait à une collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Donc, plus le chiffre obtenu est faible, meilleure est la situation de la collectivité.

Il était en moyenne en France en 2022 de 3,4 ans pour les communes rurales et de 5,7 ans pour les communes urbaines.

LE BUDGET PRIMITIF

Le contexte économique est marqué par une inflation qui reste élevée. Les dépenses de personnel, quant à elles, continuent d'augmenter, du fait de la hausse du point d'indice, du montant du SMIC et d'autres mesures catégorielles prises par l'État visant à revaloriser la rémunération des agents publics.

Pour autant, les dépenses d'investissement ont été particulièrement importantes en 2023 :

→ L'aménagement de l'Hôtel de Ville et ses abords (pour 1.526.251,36 €).

→ La modernisation de l'éclairage public en centre-ville (pour 630.898,60 €).

→ Les travaux de voirie (pour 1.878.402,92 €), le Quartier «Sans-Fil» et la Rue Roger Delagnes en particulier.

→ L'extension de la micro-crèche, l'achat de véhicules et matériels : véhicules pour la police municipale, pelle mécanique, jet ski pour les postes de secours, ...

Dépenses réelles d'investissement

2019	2020	2021	2022	2023
5.294.921,41 €	4.319.762,91 €	2.450.658,00 €	5.139.319,66 €	6.579.695,51 €

IMPÔTS

Pour la 28^{ème} année consécutive, le choix de la Municipalité était de proposer des taux identiques et de ne voter aucune augmentation de la part communale des impôts locaux.

TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI

47,97%

TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI

64,56%

TAXE D'HABITATION

23,82%

LES PRINCIPALES ACTIONS projetées de l'année 2024 :

→ Fin de l'aménagement du Quartier du Malagroy, travaux communaux ainsi que travaux sur réseaux humides qui nous seront remboursés par l'ACCM.

→ Début de l'Aménagement du Quartier de Consécanière.

→ Début des travaux de mise en accessibilité et requalification de l'ancienne bibliothèque et maison des jeunes pour agrandissement du Poste de Police, alors que le dossier a été retardé par la nécessaire reprise de l'étanchéité des arènes.

→ Eclairage public : fin de la réfection et requalification de l'éclairage de l'ensemble de la commune en LED, afin de faire des économies d'énergie.

→ Travaux sur le «Dispensaire» en face de la Mairie : amélioration des locaux et économies d'énergie.

→ Réfection de la statue de Mireille (socle abîmé).

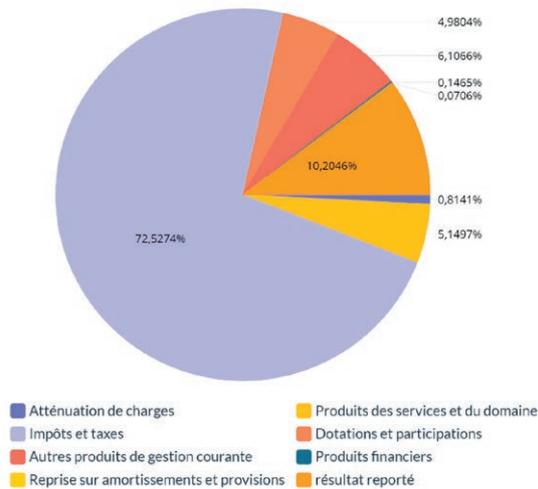
→ Mise en place de nouveaux sanitaires supplémentaires.

→ Études, préparation et appels d'offres pour les futurs projets : promenade du bord de mer, amélioration et économies d'énergie sur bâtiments communaux (écoles notamment)...

BUDGET PRIMITIF 2024

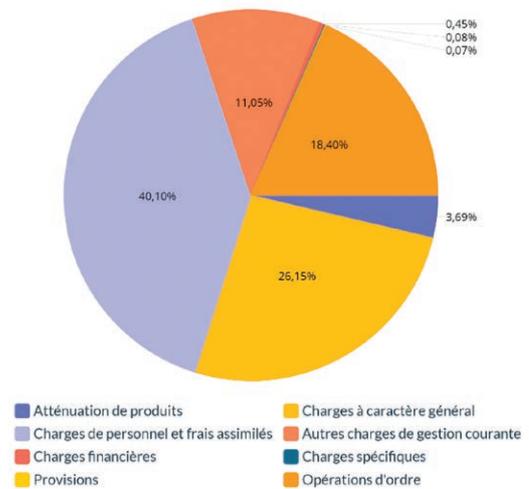
FONCTIONNEMENT

Recettes



Total des recettes de fonctionnement : 12.284.172,25 €

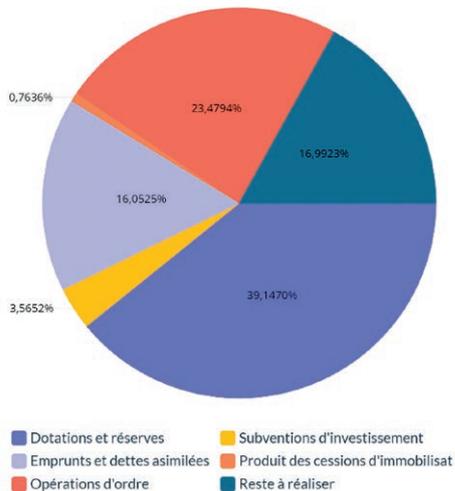
Dépenses



Total des dépenses de fonctionnement : 12.284.172,25 €

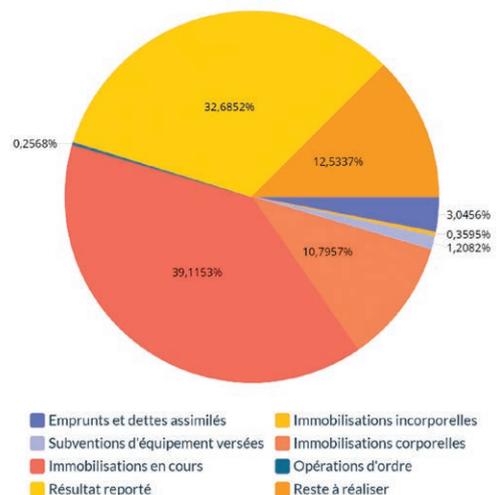
INVESTISSEMENT

Recettes



Total des recettes d'investissement : 9.735.333,01 €

Dépenses



Total des dépenses d'investissement : 9.735.333,01 €

L'équilibre zen et serein !

Le rejet de ces 2 délibérations financières oblige la collectivité à transmettre le budget au Préfet des Bouches-du-Rhône qui saisira la Chambre régionale des comptes pour avis. D'ici 1 mois, le 16 mai, celle-ci rendra son avis sur ces documents.

Les comptes de la Ville sont sains :

- La dette est maîtrisée.
- Les taux d'imposition de la part communale restent inchangés depuis 28 ans.
- Les investissements demeurent à un niveau important ce qui bénéficie à tous les Saintois.

Les finances sont claires et la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer est en capacité d'épargner pour ses investissements à venir.

Madame le Maire procédera aux paiements des dépenses obligatoires durant ce laps de temps et convoquera le Conseil municipal pour entendre les observations de la Chambre régionale des Comptes.

La municipalité attend avec sérénité l'avis de la Chambre régionale des Comptes.

Remise de diplôme officiel pour Acte de courage et de dévouement à Sébastien Arnould



Sébastien ARNOULD, Policier Municipal au grade de Brigadier-Chef Principal, s'est vu décerné la médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement par Mme la Préfète des Bouches-du-Rhône alors en fonction, Frédérique Camilleri, avant sa nomination pour la préfecture de l'Essonne.

C'est Mme le Maire qui a tenu à lui remettre, en salle du conseil municipal, le diplôme officiel.

Félicitations pour cette reconnaissance bien méritée !

Passation de commandement au Centre de Secours

C'est en présence du Colonel Jean-Luc Beccari, directeur départemental du SDIS, du Président du SDIS des Bouches-du-Rhône, Richard Maille, des Officiers et membres du corps des sapeurs-pompiers, de Mme Mandy Graillon, Conseillère Départementale, de Madame le Maire et des élus du conseil municipal des Saintes-Maries-de-la-Mer, que la passation de commandement entre le capitaine Arnaud Fontaine et le lieutenant 2^{ème} classe Vincent Martin, de notre centre de secours Joël Larnaudie, a eu lieu vendredi 22 mars.



Enfin, c'est au nom de la municipalité que la première magistrate lui a adressé ses très sincères félicitations ainsi qu'une pleine et entière réussite pour cette haute mission qui lui est confiée.

À cette occasion Madame le Maire, après avoir eu une pensée émue pour le regretté Jean-Pierre Alengrin, a tenu à rappeler les liens forts qui unissent la collectivité, les administrés et les sapeurs-pompiers, tout en relatant les réalisations et les acquisitions en faveur de cette profession :

- la réfection des 3 postes de secours,
- la création d'une vigie au poste des arènes,
- l'acquisition d'un 2^{ème} jet ski,
- un second bateau en plus d'un matériel de soins plus adapté.



Cérémonie de présentation des vœux de Mme le Maire, Christelle Aillet, et des élus du Conseil Municipal au Relais Culturel.

Vœux au village



Que soient remerciés une nouvelle fois tous les Saintois et Saintoises présents, les élus de la Région Sud et ceux de la ville de Boulbon, la Communauté d'agglomération ACCM, le Symadrem, le Parc naturel régional de Camargue, les élus du conseil municipal, Monsieur le Procureur de la République, les représentants des corps constitués, les représentants des associations Saintoises ainsi que l'ensemble des agents de la ville et des employés de la Semis pour avoir contribué à faire de ce moment une réussite !





Les échanges
avec les habitants
ont été nombreux
et constructifs !

& dans les hameaux

Retour dans les hameaux après 4 ans d'absence...
du Domaine de Méjanès à Pin Fourcat en passant
par Pioch Badet et les Cabanes de Cambon,
vous étiez au rendez-vous !

À cette occasion, les travaux en cours
ont été rappelés :

- Quartier du Malagroy.
- Pont du Mort, entrée ouest et l'édification de la cabane de gardian traditionnelle.
- Réhabilitation de l'éclairage public.
- Mise en sécurité de Port Gardian et du village avec la consolidation de l'Epi Ouest.
- Entretien quotidien du village et des hameaux.



*Merci aux Saintoises et aux Saintois
pour leur présence nombreuse et leur accueil chaleureux !*

Loi renforçant la sécurité et la protection des Maires et des élus locaux



Face à la hausse inquiétante des violences contre les élus, en particulier des Maires (menaces, injures, agressions, harcèlement...), cette loi entend mieux les protéger et mieux les accompagner en tant que victimes.

Le 11 mars 2024, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi, après accord trouvé en commission mixte paritaire le 27 février 2024. Le texte a été définitivement voté par le Sénat le 14 mars 2024.

Dorénavant, tout commentaire injurieux et/ou à caractère diffamant ciblant les élus de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et relevé sur les réseaux sociaux feront l'objet d'un dépôt de plainte systématique.

Assemblée Générale de la SNSM



Samedi 3 février dernier, au Relais Culturel, la SNSM des Bouches-du-Rhône a tenu son assemblée générale autour :

- du préfet maritime, l'amiral Gilles Boidevezi,
- du directeur du Crossmed, Aymeric le Masne de Chermont,
- de la conseillère régionale, Anne Claudius Petit,
- du président du Symadrem, Pierre Raviol,
- du président national de la SNSM, Emmanuel de Oliveira,
- et de Madame le Maire Christelle Aillet.

À l'occasion de cette très belle assemblée générale aux Saintes-Maries-de-la-Mer, José Ibanez le patron de la vedette SNS 214 Jacobé Salomé, a été longuement applaudi et félicité pour ses 46 ans d'engagement au service du sauvetage en mer.





Goûter des aînés

Un après-midi festif, convivial et avec un goûter a été offert à nos aînés par Mme le Maire et son équipe municipale

Cette année, une attention toute particulière a été portée aux personnes diabétiques pour qu'une collation adaptée soit préparée.

C'est le Duo Calypso qui a animé ce moment de partage avec Adrienne au chant et Sylvie à l'accordéon !

*Merci au personnel
du foyer-restaurant La Taulejado
ainsi qu'au groupe Elior
pour la préparation et au
personnel du Relais Culturel !*



Un acte de bravoure qui mérite d'être reconnu !

Le 2 février dernier, Madame était invitée par Mme Mandy Gaillon, Présidente du Syndicat Mixte des Traversées du Delta du Rhône et Conseillère Départementale des Bouches-du-Rhône, à une émouvante cérémonie au Bac du Sauvage.



Mme la Sous-préfète de l'arrondissement d'Arles, Cécile Lenglet, a remis les récompenses pour acte de courage et dévouement, en attribuant une médaille de bronze à Mr Serge Malbos et la mention honorable à Mr Fabien Mellado.

Ce geste héroïque remonte au 31 août 2022, lorsque messieurs Serge Malbos et Fabien Mellado ont porté secours à Mr André Delaude lors d'un incendie dévastateur au Bac du Sauvage.

Un grand bravo pour leur geste héroïque !

Inspection annoncée de la Gendarmerie

Le 21 février a eu lieu l'inspection annoncée à la brigade de gendarmerie des Saintes-Maries-de-la-Mer.



Après le bilan de l'année écoulée, c'est le commandant de la compagnie de gendarmerie d'Arles, Florian Gerbal, qui a tracé les perspectives de 2024.

En présence de Françoise Favier, première adjointe, de différents acteurs du territoire, rappel a été fait de l'importance du travail partenarial entre la collectivité, la brigade territoriale autonome de la commune et le service de la Police Municipale tout au long de l'année.



Cérémonies Accueil des bébés Saintois

& Célébrations des Noces

Retour en photos sur les noces d'émeraude (40 ans), d'or (55 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) et de platine (70 ans) pour ces couples dont la longévité laisse admiratif !

Mise à l'honneur de nos bébés saintois début mars : merci aux jeunes parents être et aux tout-petits qui ont pu être présents à cette belle cérémonie !



Jeanine et Lucien Cocco, 70 ans de mariage



Simone et Roger De Mucia, 60 ans de mariage



Hélène et Albert Dalichon, 40 ans de mariage



Monique et Gaston Gonnet, 65 ans de mariage



Annie et Henri Laurent, 60 ans de mariage

FÉLICITATIONS À TOUS !!



C'était jour de carnaval le 2 mars !

Merci aux équipes du Service Enfance Jeunesse Animation (SEJA) et de l'IFAC, aux agents municipaux mobilisés, à Sylvie Féline élue déléguée pour l'organisation, aux maquilleuses, aux musiciens et aux parents venus nombreux malgré des conditions météorologiques délicates.

Cette année Caramantran a été gracié !

L'épisode méditerranéen n'a pas permis son jugement sur la plage !
Il a néanmoins déambulé dans les rues de notre village au son de la batucada «Sambalada» !



*Merci au personnel municipal pour cette
sympathique réalisation
de Caramantran dans nos ateliers !*

Et aux enfants pour l'avoir accompagné !



Concert Musical par le Conservatoire de musique du Pays d'Arles

C'est une symphonie d'émotions que les élèves du groupe scolaire Roger Delagnes nous ont offert lors du concert musical orchestré par le Conservatoire de musique du Pays d'Arles au Relais Culturel Saintes-Maries-de-la-Mer début février !



Bravo à ces très jeunes artistes en herbe !



Un remerciement appuyé à Marc Lelong, conseiller municipal délégué à la culture, pour son travail précieux de partenariat entre le groupe scolaire Roger Delagnes, les équipes du Conservatoire du Pays d'Arles et la commune.

Nos enfants scolarisés aux Saintes-Maries-de-la-Mer peuvent ainsi profiter d'un éveil à la musique et d'un apprentissage de qualité !



13 petits cuisiniers, accompagnés de leurs mamies, ont participé à ce bien sympathique défi !

Pour sa deuxième édition, le concours «Cuisine avec ta Grand-Mère» organisé par l'Association des Commerçants Saintois et le Conservatoire Grand Sud des Cuisines a remporté un vif succès au Relais Culturel Saintes-Maries-de-la-Mer.

Bravo à Alia, Ali et Lucie, grands gagnants ainsi qu'à tous les participants qui ont également été récompensés !

Les Grands-Mères ont été fêtées dimanche 3 mars en cuisine !





DOSSIER SPÉCIAL

SEJA Service Enfance Jeunesse et Animation

Depuis plusieurs mois, le SEJA fait l'objet, sous le contrôle de Sylvie Féline, conseillère municipale déléguée, de nombreux travaux d'aménagement afin d'accueillir au mieux notre jeunesse.

Dorénavant installés à proximité du complexe sportif Marius Aillet, les locaux bénéficient d'une mise aux normes accessibilité, de tous les équipements nécessaires et d'un court de tennis dédié.



En charge de faire évoluer cette structure David Consolin, fort d'une expérience de 12 ans au Complexe Sportif auprès du jeune public, affiche un réel enthousiasme au service de notre enfance saintoise !



À cette mission vient s'ajouter celle de la redynamisation de la Maison de la Vie Associative : être à l'écoute du tissu associatif indispensable aux Saintes-Maries-de-la-Mer, sans ingérence dans leurs activités.



Le mot d'ordre est lancé : la prise en compte de la parole de l'enfant comme élément moteur du SEJA.



Mais le Service Enfance Jeunesse et Animation œuvre aussi en partenariat avec l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil) qui vient renforcer l'offre d'activités en direction de nos plus jeunes. Ce sont surtout les enfants de classes maternelles qui participent le plus aux différents projets proposés.

Redonner confiance aux familles, multiplier les choix d'animations et d'ateliers créatifs ou de cuisine sont les axes prioritaires avancés par Aïcha, nouvelle directrice de l'IFAC pour notre village.

Pour les mois à venir, plusieurs sujets seront abordés dont :

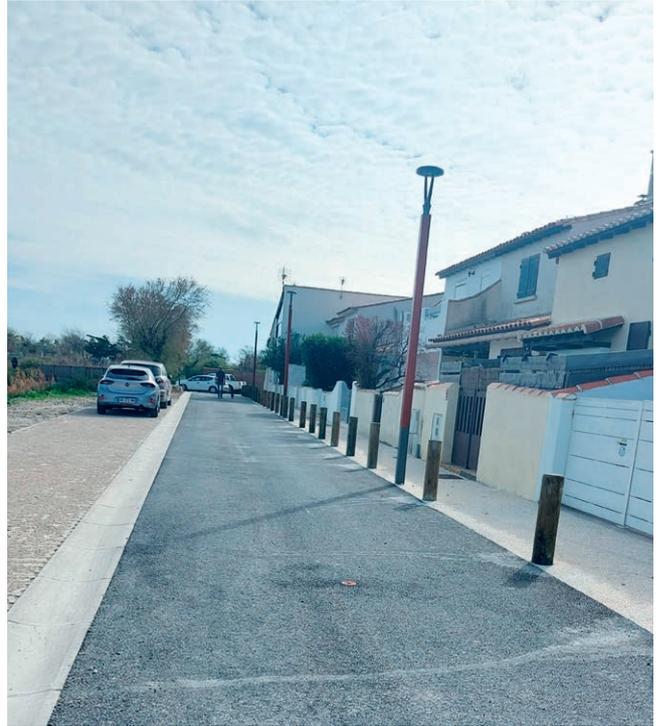
- Un rallye photos le 26 avril prochain
- Journée des Jeunes du 19 juin
- Activités liées à la saison estivale.



Avec l'arrivée des beaux jours nous souhaitons une pleine et entière réussite aux équipes du SEJA et de l'IFAC sous la direction de David et de Aïcha !

BEL ÉTÉ À NOS PETITS SAINTOIS AU SEIN DE NOS STRUCTURES !

Travaux de réhabilitation



pour le Quartier
du Malagroy



Mise en place du plan Vigipirate

Dans le cadre du plan Vigipirate, rehaussé au niveau Urgence Attentat, la sécurité aux abords du groupe scolaire Roger Delagnes, de la micro-crèche Les Papotis et du Complexe Sportif Marius Aillet a été renforcée.



L'accès en véhicules est désormais interdit y compris l'utilisation du parking à proximité des écoles communales.





**80 participants &
400 Kg de déchets récoltés**



Des millions de tonnes de déchets sont produites chaque année en région Sud.

Alors cette année encore, et afin de limiter leur impact sur notre environnement et protéger notre territoire, une grande opération de ramassage, samedi 13 avril a eu lieu sur nos plages.

Merci à toutes et à tous pour cette participation citoyenne ainsi qu'aux bénévoles de l'ADDEC, au personnel de la SEMIS, aux élus de la commune ainsi qu'à vous tous Saintois !

Quel bel engouement pour cette journée de ramassage des déchets pour «Nettoyons le Sud» !

Bénévoles à pied, plongeurs et assistants à terre se sont mobilisés durant toute la matinée pour dépolluer la plage ouest, la roubine le long de l'étang des Launes, le long du Petit-Rhône et les eaux du port.

Bouteilles en plastique, canettes, textiles, bouchons, polystyrène... les sacs se remplissent. Au total, nous avons comptabilisé 35 sacs et 206.9 kg !

Dans le port, les plongeurs de l'association ReSeaclons et les plongeurs du club d'Arles ont remontés des déchets plus lourds, une majorité de ferrailles,



quelques bouteilles en verre, une échelle, un vélo et même un transpalette. Et surtout le portefeuille d'un plaisancier, très heureux de retrouver ses effets personnels, perdus un mois plus tôt ! Soit une petite remorque l'équivalent de 200kg environ.

À l'issue de la collecte, les bénévoles ont effectué le tri des déchets, sous la houlette de Xavier. Parmi eux, les enfants du centre aéré très motivés à l'idée de participer à cette journée.



Cette journée n'aurait pu aussi bien se mener sans l'aide et l'appui de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADDEC avec son Président André Four, le service technique de la Ville des Saintes Maries de la Mer pour les allers-retours depuis le Petit-Rhône, les plongeurs de ReSeaclons et du club d'Arles et leurs assistants, le duo de RAS Intérim Arles ayant offert T-shirt et gourdes aux participants, le Parc naturel régional de Camargue, Jean-Elie Agnel qui généreusement a offert 3 lots «produits du terroir» pour le concours du déchet insolite, la boulangerie locale et le snack du camping du Clos du Rhône pour le pot de l'amitié.



Digue à la mer

Intempéries hivernales

Suite à la tempête des 8, 9 et 10 mars derniers, la digue à la mer a subi des dégradations.

Le Symadrem, après avoir été saisi en urgence par Mme le Maire, a lancé une intervention préventive fin mars avant d'effectuer les consolidations définitives courant avril.



Comme le pont du Pertuis de la Fourcade, remis en état par nos agents des Services Techniques.



Sensibilisation à la pollution



Les bénévoles de l'association SEA PLASTICS ont sensibilisé les visiteurs de notre commune sur la pollution plastique !

Trions encore plus !

Ensemble, adoptons les bons gestes de tri.

Nouveauté 2024



L'installation d'un point «port propre» au port de pêche et l'installation d'un composteur faciliteront notre quotidien. Prenons le temps de trier, c'est un petit geste et pourtant si important pour notre planète.

Travaux Epi Ouest

Le chantier du SYMADREM est impressionnant. Tous les jours des tonnes de cailloux sont acheminés vers la digue, même par mauvais temps.



Installation des aropodes (blocs de pierre) acheminés d'Arles



Rencontres & échanges avec nos marins saintois



Marin pêcheur, un métier de passion bien présent aux Saintes Maries de la Mer.

À bord de leur bateau sur nos côtes méditerranéennes, à quai pour réparer leurs filets ou pour trier et vendre leur pêche du jour, les pêcheurs saintois exercent un métier exigeant au quotidien.

En 2024, Port Gardian leur apporte du soutien en aménageant un point propre pour faciliter la gestion du tri. Une nouveauté présentée cette semaine par la direction du Port et de la SEMIS et en présence de Madame Le Maire.

D'autres sujets comme l'usage de la potence, le stationnement des véhicules ou le sable ont été évoqués.

**Que la pêche 2024
soit fructueuse
pour nos pêcheurs saintois !**

Une très belle réussite pour notre village !



Le Camping Paradis la Brise de Camargue a sollicité le graffeur Alexandre Durand pour que le mur principal (30m) soit recouvert de nos symboles camarguais et que soit représenté notre joyau patrimonial : Notre-Dame-de-la-Mer.



Les textes fournis par les groupes politiques ne sont ni modifiés, ni corrigés par la rédaction. Ils sont donc transcrits en l'état.

LES SAINTES, NOUS AIMONS ERIC VICENTE

Après la mise en sommeil du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, le service municipal des Festivités a été créé avec le recrutement de Stéphanie Baeza, secrétaire, l'aspect technique étant assuré par James Hernandez et son équipe.

La saison taurine 2024 a débuté par les 120 ans de la manade Raynaud et se poursuivra par de belles festivités tout au long de l'année, dates reprises dans le programme que vous avez tous reçu.

Poursuivant les projets pour lesquels les Saintoises et Saintois nous ont élus, nous allons poursuivre en ce début d'année la réhabilitation

de nos quartiers avec celle du quartier de la Consecanie-ro, l'achèvement des travaux de l'éclairage public, l'installation de nouveaux sanitaires publics, le lancement de la rénovation de la vidéoprotection, les travaux de réhabilitation de nos digues et épis, réseaux hydrauliques et ceux de la promenade du bord de mer.

Autant d'actions menées en faveur de votre bien-être au quotidien, pour l'avenir de notre territoire, sans avoir augmenté les impôts communaux.

Tous ces projets sont présentés, avant d'être votés, aux commissions municipales où sont convoqués l'ensemble des élus qui s'y expriment.

Il est bien dommage que les élus de l'opposition les boycottent et prennent connaissance des dossiers le jour des Conseils Municipaux.

Demeurant mobilisés à poursuivre les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.

LE SENS DES MOTS

«Maître comment pouvez-vous défendre ?»

Combien de fois ai-je entendu cette question dans ma vie professionnelle ?

«Monsieur comment pouvez-vous laisser faire cela ?»

C'est ce que j'entends ainsi que mes amis désormais lorsque l'on me questionne sur notre rôle au Conseil municipal.

À vrai dire, beaucoup d'entre vous s'imaginent que le Conseil est un lieu de débat ou de propositions, voire que nous influençons les décisions.

Ce n'est pas le cas !

Certes, les majorités sont parfois courtes mais à force de démarches et de récoltes de procurations, Madame le

Maire, réussit à faire voter ses textes.

Une seule fois, elle a été mise en minorité pour un achat absurde de terrain.

Sinon le clientélisme électoral fonctionne.

- Les Saintes sont sales. Qu'importe !
- Aucun projet urbanistique n'est présenté. Qu'importe !
- L'ambiance au sein de la Mairie est mauvaise. Qu'importe !

Tout va ainsi et ira sans nul doute encore deux ans sauf sursaut.

Quatre, plus quatre, plus un ou deux, cela fait dix et ainsi la majorité pourrait basculer mais pour l'instant c'est une vue de l'esprit.

Patiencez et regardons les mois qui se présentent à nous.

Quelle tristesse par rapport aux mandats précédents. Que semblent lointaines les paroles du Président POMPIDOU prononcées quelques jours avant sa mort le 2 avril 1974 :

«Ne vous abandonnez jamais à la médiocrité !»

Bonne saison à toutes et tous.



ÉTAT-CIVIL

Arrêté au 31 Mars 2024

NAISSANCES

2023

06 janvier	Marla FELIX	22 avril	Aymane BOUGATA	24 sept.	Alice JOUÉ DANAIS
23 janvier	Timéo PRADEAU BERNES	22 juin	Néo LAPORTE VIDIL	24 oct.	Soledad MONTET
30 janvier	Inaya BELAYDI	24 juin	Clara EYSSETTE AMADOR	30 oct.	Imran CHBIK
30 janvier	Haron BELAYDI	11 juillet	Ismaël BIGGI	01 nov.	Aaron STEFANOS GARCIA
12 février	Johanne GUILLOT	14 juillet	India VIALE CLEMENT	29 nov.	Ilyan SEKHI
15 février	Nina MONTAGNE BEILLAN	26 juillet	Hayden MEINDU		
01 mars	Anaïa FAURE GIRAULT	29 août	Leya THAMRI	2024	
18 mars	Maël LABORIER	31 août	Stella CIGLAR	18 janvier	Valentina CIGLAR
04 avril	Yazid KRIKECH	02 sept.	Ghali OUFIL	26 février	Livio LABORIER
28 mars	Aaron PAPAPOULOS	22 sept.	Ange CHAUVET	19 mars	Naël JERRARI

MARIAGES

2023

01 février	CHBIK Mohamed et LAMCHAKCHAK Nora	02 sept.	VEY Gérard et GONZALES Isabelle
01 avril	NOU Jacques et CAMBON Sophie	09 sept.	PIERINI Tony et CAMPO Lana
24 avril	PORTALIER Franck et DIAZ RAMOS Eluvia	16 sept.	RAYNAUD Allan et GRÉGOIRE Océane
28 avril	PELLEGRINI Danielle et VICENTE Martine	23 sept.	FERRER Marc et CHAPELAT Sandrine
29 avril	COURBIER Christian et JOFFRIN Pascale	07 oct.	TRICARD Bruno et DUPRAT Sabine
29 avril	DUFOUR Jérôme et POURTHIE Pauline	21 oct.	FLORENT Serge et LE PÉZENNEC Yannick
06 mai	PASCAL Damien et DESLIS Eléonore	02 déc.	MEIRARGUES Alain et PORTÉS Josiane
03 juin	FOUR Bastien et RUNEL-LOO Morgane		
03 juin	GAUTIER David et VADON Laure	2024	
10 juin	ZENGUE-ZE Jean et LE FELLIC Vanessa	27 janvier	LABJAOUI Youssef et EL BEDOUI Aicha
16 juin	CIGLAR Jeffrey et SIMON Andréa	18 mars	COULAUD Bernard et ZACCARIA François
24 juin	RADOSAVLJEVIC Matthias et MICHEL Camille	23 mars	MORENO Didier et MINEFF Mathilde
24 juin	ETCHEBER Jean-Paul et TRIOLO Aurélie		
01 juillet	CLEMENTE Guillaume et VIER Marjorie		

DÉCÈS

2023

07 janvier	FAYARD Véronique	30 sept.	GOSSELIN Michel
09 janvier	LE HEN veuve FRACCARO Germaine	01 oct.	BARESCUT veuve GUIBAL Paulette
20 janvier	MAROLLEAU Jean-Pierre	05 oct.	BERTRAND Lucien
05 mars	AGOPIAN épouse DEMONFLIN Jeannette	08 oct.	FERREIRA DOS SANTOS
05 mars	MASINI Venicio		veuve DA CONCEICAO GOMES Delminda
21 mars	GOMEZ veuve TORRES Maria, Dolorès	12 nov.	VIGNE veuve GUIDICCI Monique
31 mars	JOURDAN veuve EYMARD Suzette	02 déc.	MARCEL Maurice
10 avril	STRÄHL Hugo	03 déc.	NOVI Marcel
20 avril	ANGELIN Bernadette	09 déc.	VIGNE Henri
29 avril	VIGNY Marie	14 déc.	GRANGERON veuve BROUSSOLLE Brigitte
05 mai	DUPUY Guy	23 déc.	DEVAUX Michel
07 mai	MARTIN veuve MASSEBIEAU Yvette	27 déc.	BARRY Marlène
18 mai	PERTICI épouse DEMONTY Yvette	29 déc.	ACTIS Jeannette
21 mai	MILLET André		
26 mai	PONSONBY Carolyn	2024	
07 juin	BOUGET-FABRE veuve POURCHI Jeannine	17 janvier	BOISSET Jean Marie
21 juin	MASSEBIEAU épouse TRINH Ghislaine	18 janvier	NICOULIN Jacques
27 juin	COMTE Henri	20 janvier	AUBERT Odette
29 juin	CAMMAROTA veuve DI FUSCO Carmen	24 janvier	EL BAYE épouse BELAÏDI Fatima
12 juillet	TAYEB Fatiha	26 janvier	GOMES veuve SERVANT Maria Manuela
13 juillet	COURTAT Jean	02 février	CRISTIANINI veuve MARQUE Colette
15 juillet	TORNATO Cyril	03 février	GAILLARD Olivier
15 juillet	ABLER Sandrine	26 février	TARDIEU veuve COMTE Marie Jeanne
05 août	COUDERC Gautier	28 février	CHAUNAVEL veuve TRANZER Nicole
08 août	GORLIER épouse LACAZE Virginie	02 mars	MORETTON Gilbert
11 août	BERNAUD épouse MARGOUILLET Monique	04 mars	FUENTÈS Michel
16 sept.	ROUSSEL Gilbert	06 mars	FELLIEU Louis
17 sept.	TRUPIN Bernard	07 mars	ANTOINE Daniel
19 sept.	BERAUD veuve TARDIEU Gilberte	12 mars	ALENGRIN Jean Pierre
20 sept.	ANDERLUCCI Bruno	15 mars	BRISARD veuve LAVERGNE Andrée
20 sept.	VILLEVIEILLE veuve ARNAUDO Paulette	16 mars	SELLIER Alain
28 sept.	GAILLARDET André	17 mars	BIAGINI Nicolas

NUMÉROS PRATIQUES

→ MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
8h30 à 12h & 13h30 à 17h
Permanence - accueil

• Médiathèque	04 90 97 76 60
• Muséal	04 65 07 66 26
• Complexe sportif	04 90 91 78 56
• Déchetterie	07 50 14 79 20
• Foyer Repas	04 90 97 99 29
• Service Enfance Jeunesse Animation - SEJA_	04 90 97 85 82
• Micro-crèche Papôti	04 90 93 09 61
• Police Municipale	04 90 97 89 50
• Services Techniques - Voirie	04 90 97 83 82

→ GROUPE SCOLAIRE

• Cantine	04 90 97 95 43
• École Maternelle	04 90 97 89 48
• École Primaire	04 90 97 89 47

→ S.E.M.I.S.

• Camping de la Brise***	04 90 97 84 67
• Camping du Clos du Rhône****	04 90 97 85 99
• Capitainerie de Port Gardian	04 90 97 85 87
• Office du Tourisme	04 90 97 82 55
• Relais Culturel	04 90 97 87 60
• Services Administratifs	04 90 97 88 77

→ SERVICES DIVERS

• Bac du Sauvage	04 90 97 80 33
• Centre de Secours	18 ou 04 90 97 89 91
• Club des Seniors	04 90 97 90 40
• E.D.F. Dépannage	09 72 67 50 13
• Gendarmerie	17 ou 04 90 97 80 04
• La Poste	36 31
• Presbytère	04 90 97 80 25
• SNCF Informations	08 36 35 35 35
• ACCM	04 86 52 60 00
• ACCM Eau SAUR	04 90 99 52 14
• Éclairage public (<i>appel gratuit</i>)	0 800 940 644

→ BANQUES

• Crédit Agricole	0 892 892 222
• Lyonnaise de Banque	04 90 97 83 08
• Marseillaise de Crédit	04 90 97 86 09

→ OFFICE NOTARIAL

• Mélanie Saint-Pierre	04 90 43 80 06
------------------------	----------------

→ PERMANENCES GRATUITES

• CONCILIATRICE DE JUSTICE : sur rendez-vous, Arles, à la maison du Droit	04 90 52 20 61
• ATOL-PLIE, accompagnatrice à l'emploi	06 25 51 25 89
• «Tendre une main», service d'aide à domicile, au dispensaire, permanence tous les vendredis de 10h à 14h	06 16 85 83 71
• AVOCATS : permanence les 2 ^{èmes} lundis du mois de 9h à 12h ou de 14h à 17h	04 90 52 20 61
• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE ASSISTANTE SOCIALE : Arles : sur rendez-vous. Renseignements	04 94 60 38 38
• ASSISTANTE SOCIALE DE LA MARINE sur rendez-vous	06 37 32 22 83 04 91 70 10 56
• ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.G.A.S. 1 ^{er} et 3 ^e mardis du mois sur rendez-vous	04 13 31 78 63
• ASSISTANTE SOCIALE DE LA C.A.F. 1 ^{er} mercredi du mois à la Maison France Services	04 88 65 82 75

DEPUIS DÉBUT
MARS 2024

• CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 2 ^{ème} jeudis du mois à la Maison France Services sur rendez-vous	NOUVEAU 04 90 97 80 05
---	----------------------------------

www.lessaintesmaries.fr

→ CULTE CATHOLIQUE

Messes samedi à 18h & dimanche à 10h

→ MARCHÉS

Les lundis & vendredis de 8h à 12h - Place des Gitans

→ PÔLE SANTÉ

Avenue Jacques-Yves Cousteau

MÉDECINS

• Dr Dinh Vo	04 90 93 83 39
• Dr Mondher Laroussi	04 90 93 86 49
• Dr Marie-Caroline Rettori	04 88 82 99 21 et sur Maiaia
• Dr Bruno Deschamps	04 90 93 73 92 et sur Doctolib
• Dr Manuela Cazacu	06 80 65 53 45 et sur Doctolib

CHIRURGIEN-DENTISTE

• Dr Françoise Nury	04 90 99 00 00
---------------------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

• Jacques Souchet	04 90 97 81 85
-------------------	----------------

OSTÉOPATHE

• Benjamin Jennepin	04 66 87 23 10
---------------------	----------------

INFIRMIÈRES D.E.

• Catherine Girard et Christelle Isouard	06 43 24 12 14
--	----------------

SAGE-FEMME

• Clémence Tallone, le vendredi matin et le mardi après-midi sur rendez-vous et visites à domicile	06 24 61 35 39
--	----------------

PSYCHO-PRATICIENNE

• Isabelle Boey	06 80 70 57 78
-----------------	----------------

HYPNOTHÉRAPEUTE

• Adelin Varennes	06 78 19 48 38
-------------------	----------------

ORTHOPÉDISTE-ORTHÉSISTE

• Marina Correze	04 86 63 47 90 / 06 43 89 64 53
------------------	---------------------------------

NATUROPATHE

• Marie-Claire Fleury	06 79 62 69 73
-----------------------	----------------

MÉDECINE DU TRAVAIL

Sur rendez-vous	04 90 96 70 36
-----------------	----------------

→ SANTÉ

INFIRMIÈRES

• Valérie Braillon 26, rue des Pénitents blancs	04 90 97 96 06
• Marie-Hélène Gonzalez et Jennifer Ibanez 7, rue des Artisans	04 90 96 94 73

KINÉSITHÉRAPEUTE

• Jean-Philippe Jacquelet 30 avenue d'Arles	07 60 02 43 38
• Morgane Maurel Rue Georges Bizet	06 86 70 36 15

PHARMACIE

• Cambon-Corus-Neuville Rue Victor Hugo	04 90 97 83 02
--	----------------

VÉTÉRINAIRE

• Dr Salomé Weingarten Cabanes de Cambon	04 90 97 78 69
---	----------------

TECHNICIEN DENTISTE ÉQUIN

• Christian David	06 22 16 82 39
-------------------	----------------

→ CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accueil	04 13 31 13 13
Hôtel du Département, 52, Avenue de Saint Just 13256 MARSEILLE - cedex 20 Site du Conseil Départemental : www.cg13.fr	

→ PERMANENCES DES ÉLUS :
Sur rendez-vous au 04 90 97 80 05

CORRIDA DE TOROS

6 TOROS

PEDRAZA DE YELTES

ARENES

DES SAINTES MARIE DE LA MER

DIMANCHE

04 AOÛT 2024 - 18H

CLEMENTE

ANDY

YOUNES

LÉO

VALDEZ



Alonso